LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes

Direction de la coopération
au développement et
de l'action humanitaire

Luxembourg, le 29 octobre 2019

Groupe de travail MAEE-ONG
du 4 octobre 2019
Compte Rendu

Participants

Pour le Ministère des Affaires étrangères et Européennes (MAEE):

- M. Manuel Tonnar, Directeur de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire
- Mme. Anne Heniqui, Conseillère de gouvernement 1re classe auprès de la Direction de la Coopération et de l'Action humanitaire
- Mme. Sylvie Dos Santos, Desk ONG, Coordination Desk ONG et Accords-Cadres Développement
- Mme. Marianne Geiben, Desk ONG, Cofinancements
- Mme. Virginie Gilbert, Desk ONG, Sensibilisation et Environnement
- Mme. Anika Brück, Expertise sectorielle et thématique genre

Fondation de Luxembourg ;

- Mme Tonika HIRDMAN, Directrice générale de la Fondation de Luxembourg
- Mme Petra PENDERS, Gestionnaire de projets

Pour les ONG :

- M. Richard GRAF, Membre du Conseil d'Administration du Cercle de Coopération des ONGD au Luxembourg
- François-Xavier DUPRET, Cercle de Coopération des ONGD au Luxembourg
- Mme. Joelle GUSTIN, Croix-Rouge Luxembourg
- M. Frédéric HAUPERT, Care in Luxemburg

Excusés :

- Mme. Marianne KRAUS, Cercle de Coopération des ONGD au Luxembourg
- M. Armand Drews, Président du Conseil d'Administration du Cercle de Coopération des ONGD au Luxembourg
- M. Paul Delaunois, Médecins sans frontières Luxembourg

Détail

1. Approbation de l'ordre du jour

A la demande d'un membre du Cercle, est ajouté à l'ordre du jour, sous divers, le point portant sur la sécurité sur le terrain.

L'ordre du jour est approuvé.

2. Organigramme de la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire

Le nouvel organigramme de la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire est partagé pour information aux membres du Cercle et aux représentants d'ONGD. Le Ministère informe que la dernière version de l'organigramme se trouve sur le site web du Ministère.

3. Présentation du Service DESK ONG

Le Ministère présente aux membres du Cercle et aux représentants d'ONGD la nouvelle équipe du Service Desk ONG, Mme Marianne Geiben en charge des demandes de projets de co-financement, Mme Virginie Gilbert en charge des demandes de projets de sensibilisation et d'éducation au développement, et Mme Sylvie dos Santos en charge des demandes d'accord-cadre et de la coordination du Desk ONG.

4. Comment se préparer à l'évaluation du Luxembourg par le GAFI (Groupe d'Action Financière) au sujet de la lutte contre le blanchiment d'argent

Madame Tonika Hirdman, Directrice Générale de la Fondation de Luxembourg, présente les éléments-clés de la Fondation de Luxembourg et l'importance de se préparer à l'évaluation du Groupe d'Action Financière (GAFI). Une revue des paires sera menée par le GAFI au Luxembourg en juin 2020. Cet exercice indique le degré d'engagement du Luxembourg pour la lutte contre le

blanchiment d'argent. Rappelons que la dernière évaluation date d'avant 2015. Le briefing a permis d'attirer l'attention des ONGD sur le fait que cette revue concernera également le secteur associatif.

Madame Hirdman fait un topo des textes actuellement en vigueur au Luxembourg et ce qui doit encore être mis en œuvre. Elle met en exergue les questions auxquelles les ONGD et le Ministère seront confrontés lors de la revue en citant des exemples de déroulement des évaluations en Belgique et en Suisse. A titre de conclusion, elle insiste sur l'importance d'une bonne collaboration entre les ONGD et le Ministère pour évaluer les risques (ex : contrat des ONDG dans des pays à risques) et l'importance d'identifier des mesures concrètes pour les atténuer. Elle rappelle la nécessité de prendre des mesures préventives et de sensibiliser les ONGD sur le sujet.

Une réunion d'information aura lieu le 24 octobre au Ministère de la Justice. Une invitation circulera prochainement.

5. Charte sur la prévention et lutte contre le harcèlement et l'exploitation sexuelle : follow up

Anika Brück fait brièvement le point sur l'atelier de finalisation de la Charte qui a eu lieu en juin, en indiquant que plusieurs questions sont restées ouvertes :

- Quid de la formation envisagée pour familiariser les ONG à la Charte ?
- Quid des ressources financières supplémentaires prévues pour sensibiliser les partenaires ?
- Quelle procédure est à suivre si les ONG appliquent une charte différente de celle proposée ?

Il est proposé d'un commun accord de faire le suivi de ces questions au niveau du groupe de travail pour y répondre.

Le Ministère introduit une modification orale dans le projet de la Charte afin de reconsidérer l'option initiale d'élargir la définition des parties prenantes qui devraient adhérer à la Charte et

ainsi inclure les prestataires de services. La modification orale ne faisant l'objet d'aucune objection, la Charte portant sur la prévention et la lutte contre le harcèlement et l'exploitation sexuelle est adoptée par consensus. Pour informer les ONGD de l'adoption de la nouvelle Charte, le Ministère propose de faire circuler une lettre d'information aux ONGD, qui les inviteraient par la même occasion à adhérer à la Charte. A noter que des formations seront prévues par le Cercle sur cette question.

6. Evaluation du Cercle – Point de situation

Le Ministère informe les représentants du Cercle que la réunion du comité de pilotage de restitution, qui était prévue pour le 17 octobre, est repoussée au 28 novembre. Le rapport provisoire sera envoyé le 7 octobre par Artemis. Le MAEE et le Cercle auront ensuite jusqu'au 31 octobre pour soumettre des propositions d'amendements au rapport provisoire avant que la version ne soit présentée au comité de pilotage le 28 novembre 2019.

7. Assises 2019 – Point de situation

Mme Anne Heniqui fait un état de lieux sur les préparations en cours pour les Assises 2019. Les dates retenues pour les Assises sont les 4 et 5 mars 2020 et elles se tiendront en principe sur le site de l'université d'Esch-Belval. Le consultant engagé par le MAEE enverra sous peu la synthèse des ateliers qui ont été organisés avec le MAEE, LuxDev et le Cercle. A noter que des formations seront prévues pour les personnes souhaitant modérer les tables rondes.

8. 2e Appel à proposition 2019

Dix-sept demandes de cofinancement ont été déposées à la date limite de dépôt du 31 août 2019. La part de budget total demandée au MAEE est de 5.742.097,71 euros. Ce montant pourrait être libéré, si tous les projets venaient à remplir les critères de sélection. Le Desk ONG a informé le

Cercle que les évaluations des demandes de projets de co-financements sont encore en cours et que les résultats seront communiqués aux ONGD concernées.

9. Divers

a. Point sécurité

Une formation en sécurité a eu lieu le 17 septembre au Cercle. Une réunion de suivi est prévue pour les ONGD ayant identifié le besoin de développer des outils et checklist pour leurs organisations. Le Cercle propose d'organiser, en marge des Assises, une rencontre entre les ONGD et les différents acteurs-clés de la coopération (LuxDev, Ambassades) pour faire un point sur les risques liés à la sécurité et identifier des pistes pour mieux s'organiser sur le terrain. L'objectif de l'exercice pour les ONGD est surtout de savoir à qui elles doivent s'adresser en cas de problèmes de sécurité sur le terrain. Le MAEE est favorable à l'organisation de cette rencontre. Mme Heniqui se montre préoccupée par certaines ONGD qui souhaitent se rendre dans des zones classées oranges/rouges (très dangereuses, à risques), et ce malgré les avertissements des Ambassades sur place. Mme Heniqui invite le Cercle à lancer un rappel aux ONGD pour que celles-ci soient plus prudentes et prennent les précautions nécessaires.

Marianne Geiben/ Virginie Gilbert / Sylvie dos Santos